

l'an mil sept cens quatre et le dix huit
 de ~~février~~ j'ay baptizé Joseph musson fils naturel
 et légitime de Jean, et d'Anne marthe né le jour
 du ~~mardi~~ hier. le parrain St. Louis Joulan, et la marraine
 rose Joulanne presens les soussignés
 + marss

Stion prêtre
 Louis Joulan Musson

Mariage l'an mille sept cent trente quatre, le dix
 de ce mois de mars; le mariage accordé entre
 quet Jean quet veuf de marquette olive fils de
 ex ~~de~~ Jean alexandre, et de marquette olive d'ulieu
 de la Garde d'une part; et jacob Werthon
 d'autre fille de Joseph et de rose fille du lieu de la vallette
 d'autre, acte par moy célébré dans la paroisse
 de Célou. Les trois publications faites sans
 qu'il soit intervenu aucun empêchement soit
 Civil soit Canonic, la suite de la dispense du
 Corps prohibé, et de l'absence de messire
 Breuille procureur du lieu de la vallette qui
 déclare n'être intervenu aucun empêchement
 et Mariage, je les ay mariés selon le rit de Notre
 Sainte mere Eglise apres avoir exigé leur
 et Mutuel Consentement en presence de Joseph

6
 & Houchon Augustin moffy, de l'ordre
 moffy, et d'autre ~~et~~ c'est le pere moffy
 declare ne savoir écrire. Joseph Houchon
 Manque de faux moffy. *Denancure*

Mort l'an mille sept cent trente quatre, le second
 jour de mois d'avril nous avons ~~épousé~~ dans
 de Cimetière de cette paroisse ^{notre} maitre a beille
 maitre fils naturel et légitime de Jean Savens et de marie
 a beille Anne Bonandere, l'environ deux mois et demy
Denancure Stion prêtre

Mort l'an mille sept cent trente quatre
 de dix de mois d'avril nous avons ~~épousé~~
 dans la Cimetière de cette paroisse
 guilleaume augie fils de Jean et de
 filie olive a beille. Soixante un ans de l'âge de l'environ
 d'iceux de foyus, âgé l'environ cinquante ans.
Denancure Stion prêtre